



Vente de fond de commerce sans autorisation

Par **APOLO**, le **06/05/2009** à **14:36**

Bonjour,

dans le cadre d'un bail commercial triennal , le locataire a t'il le droit de vendre sond fond de commerce sans en avertir le Propriétaire des murs?

Si Non , quel serait le recours que peut prétendre le propriétaire?

Y a t'il un article qui le précise?

merci de me répondre